

Natura 2000

Lettre d'information n°1

Janvier 2025



Vallée de la Saône Milieux forestiers et prairies humides des vallées du Mouzon et de l'Anger

Natura 2000

Un réseau de sites en faveur de la biodiversité européenne

Le réseau Natura 2000 est un ensemble européen de sites naturels, terrestres et marins, abritant des espèces et des milieux sensibles, rares ou menacés. Son objectif est de les préserver tout en tenant compte des activités humaines. Ainsi, Natura 2000 est un outil de gestion durable du territoire qui concilie préservation de la biodiversité et préoccupations socio-économiques. Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 sont constitués de deux directives européennes :

- la directive « Oiseaux » concerne la conservation des oiseaux sauvages par la désignation de Zones de Protection Spéciales (ZPS) ;
- la directive « Habitat-Faune-Flore », concerne la conservation des habitats naturels et habitats d'espèces, par la désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

Un document d'objectif (DOCOB) est réalisé pour chaque site Natura 2000. Il propose diverses actions dans un objectif de conservation, voire d'amélioration de l'état du site. Sous réserve du respect des mesures inscrites dans le DOCOB, des contrats entre propriétaires, locataires ou gestionnaires et Etat peuvent être souscrits sur les parcelles classées en site Natura 2000. En échange de cet engagement, le signataire perçoit des aides financières. Il s'agit de contrats volontaires qui visent tous types de milieux (forestiers, agricoles ou autres).

La vallée du Mouzon et la Côte de l'Est,
à Circourt-sur-Mouzon



Qui anime ces sites et comment ?

La Communauté de communes de l'Ouest Vosgien (CCOV) est Maître d'Ouvrage des deux sites Natura 2000 situés entièrement sur son territoire : les ZSC « Milieux forestiers et prairies humides des vallées du Mouzon et de l'Anger » et « Vallée de la Saône ».

Dans le cadre d'une convention pluriannuelle signée avec la Région Grand Est, la CCOV porte un programme d'animation sur trois ans.

Dans le cadre d'un marché, elle bénéficie de l'appui technique du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, de la Chambre d'Agriculture des Vosges, de la CPEPESC Lorraine et de Lorraine Association Nature.

De nombreuses actions de gestion, de communication et de sensibilisation sont mises en œuvre au sein de ces sites.

Des actions communes aux deux sites ont pu être initiées, telles que l'accompagnement à l'élaboration de contrats Natura 2000, l'accompagnement des agriculteurs dans leur contractualisation en Mesures Agro-environnementales, l'organisation de journées techniques de sensibilisation, les suivis de la flore remarquable et des espèces faunistiques (Triton crêté, Cuivré des marais, chauves-souris...).

De plus, des actions spécifiques à chaque site sont également menées.

Quelques chiffres

- 340 hectares dont 75 % de surface forestière et 15 % de zones agricoles (prairies)
- 9 communes
- 9 habitats d'intérêt communautaire
- 12 espèces protégées

Milieus forestiers et prairies humides de la Vallée du Mouzon et de l'Anger

Le site Natura 2000 s'étend de part et d'autre des deux rivières, de manière discontinue sur une vingtaine de kilomètres. Il rassemble les habitats naturels les plus remarquables de ces vallées ainsi que plusieurs gîtes à chiroptères. Le Mouzon y offre le spectacle d'une jolie rivière karstique circulant dans une petite vallée encaissée, en y formant de nombreux méandres. Ce petit cours d'eau, alimenté par son affluent, l'Anger, se jette dans la Meuse après avoir façonné un paysage de coteaux boisés et de falaises qui n'est pas sans rappeler les reliefs jurassiens. C'est le lent travail des eaux dans les bancs calcaires qui a modelé ces habitats.

Les vallées du Mouzon et de l'Anger sont constituées de milieux forestiers, de pelouses à orchidées, de parois rocheuses, d'éboulis et de milieux prairiaux humides.

Le site est fréquenté par plusieurs espèces de chauves-souris, dont le Petit Rhinolophe et le Grand Murin. On trouve également dans ce site des plantes très rares en Lorraine telles que l'Inule des fleuves. La pelouse de Circourt-sur-Mouzon abrite un riche cortège d'orchidées.



La Côte de l'Est, à Circourt-sur-Mouzon

Espèces et habitats remarquables du site



Le Petit Rhinolophe

était une des chauves-souris les plus fréquentes d'Europe. Il est devenu très rare ces dernières décennies, subissant les impacts de la pollution lumineuse et de la transformation des habitats par l'agriculture intensive. Son cousin le Grand Rhinolophe, ainsi que le Grand Murin, le Vesperillon à oreilles échancrées et la Barbastelle d'Europe occupent eux aussi certains sites de cette zone Natura 2000.



Le Cuivré des marais

est une espèce caractéristique des zones humides et ouvertes. Ce papillon pond ses oeufs sur l'oseille sauvage. L'espèce est strictement protégée, ce qui ne l'empêche pas de régresser partout où disparaissent les zones humides. Elle est présente en vallée du Mouzon à Rebeuville et au niveau de la confluence du Mouzon et de l'Anger.



Ce site Natura 2000 abrite aussi des habitats d'intérêt communautaire

telles que les prairies maigres de fauche en vallée du Mouzon et de l'Anger, **les forêts d'éboulis calcaires**

à Rebeuville (Tillaie-Erablaie), la pelouse calcaire de Circourt-sur-Mouzon et ses nombreuses espèces d'affinité méridionale : les reptiles, les criquets, les orchidées ... La présence de ces espèces est due au socle calcaire karstique qui présente de nombreuses failles permettant l'évacuation rapide des eaux de précipitation et à l'exposition ensoleillée de la pelouse.

Actions spécifiques menées sur le site

Il est prévu de réaliser un suivi de l'embroussaillage de la pelouse calcaire de Circourt-sur-Mouzon afin d'y adopter une gestion adéquate, d'organiser des chantiers d'entretien de cette pelouse (élagage, débroussaillage), de mettre en œuvre un contrat Natura 2000 relatif à l'aménagement d'une maison forestière en faveur des chauves-souris, de réaliser des suivis de la flore (Inule des fleuves, Gratiolle officinale).

Vallée de la Saône

Le site « Vallée de la Saône » est principalement composé du linéaire de cours d'eau la Saône et d'une partie de la Meuse. La protection de la ripisylve qui lui est associée est essentielle car elle permet le déplacement de nombreuses espèces dont des populations de chiroptères. On y trouve des habitats très variés comme **des marais tourbeux (très rares), des zones boisées (forêt ou ripisylve) ou des pelouses calcaires**, abritant chacun une biodiversité particulière qui lui est propre. En périphérie, de multiples identités classées avec notamment comme milieux remarquables des pelouses calcaires à orchidées, des tourbières alcalines abritant des espèces rares dans la région, des mares accueillant en période de reproduction le Triton crêté, et des milieux forestiers abritant le Sonneur à ventre jaune.



La vallée de la Saône, à Midrevaux

Espèces et habitats remarquables du site



Durant la période de reproduction au printemps, **le Triton crêté** mâle présente une haute crête dorsale qui lui a valu son nom. Il affectionne les mares assez vastes et profondes, bien végétalisées mais dépourvues de poissons. La présence de zones arbustives denses ou de boisements alentours est utile pour ses déplacements terrestres. Cette espèce en régression représente un enjeu patrimonial fort.

Le Damier de la Succise est un papillon qui a quasiment disparu des prairies lorraines du fait de l'intensification des pratiques agricoles qui détruit sa plante hôte (la Succise des prés) et fait disparaître ses chenilles par une fauche trop précoce. La fauche tardive des zones de présence de l'espèce est une mesure déterminante, faute de quoi, l'espèce se reporte principalement sur les pelouses calcaires.



Quelques chiffres

- **355 hectares** dont 20 % de zones agricoles et 30 % de forêts
- **11 communes**
- **8 habitats d'intérêts communautaires**



La Laiche de Davall est considérée « en danger ». Sur le territoire, elle est exclusivement présente dans le bassin de la Meuse. On la retrouve dans les marais tourbeux des secteurs de Trévaux et du Champ Loiseau. Sa protection passe logiquement par la protection des tourbières alcalines qui sont des milieux fortement menacés et de plus en plus rares.



Le Sonneur à ventre jaune est un petit crapaud vivant en groupes restreints dans les fossés, les ornières forestières ainsi qu'en prairie dans les zones ouvertes à proximité des abreuvoirs.

Il a besoin de petites pièces d'eau bien exposées, à condition que la période en eau soit suffisante. La vallée de la Saône abrite plusieurs petites populations. Quelques dizaines d'individus sont régulièrement observés à hauteur du Bois de Béné, sur la commune de Mont-lès-Neufchâteau, ainsi que le long du ruisseau de la Taillotte à Frebécourt.

Actions spécifiques menées sur le site

Afin de prendre en compte le changement climatique, un diagnostic sera réalisé sur la fonctionnalité des marais de l'Aviove et de la Glaire à Villouxel. Des chantiers d'entretien de ces marais à forte valeur écologique et de la pelouse calcaire qui domine le village de Villouxel (élagage, débroussaillage) seront également réalisés.

Chauves-souris et bâti

Face au déclin alarmant des populations de chauves-souris, il est primordial de prendre en compte ces espèces dans la gestion du patrimoine bâti et arboré, qu'il soit public ou privé.

Où logent les chauves-souris ?



Pipistrelle commune dans un disjointement

Aujourd'hui, les maisons et bâtiments constituent des habitats de choix pour les chauves-souris. La plupart de ces espèces peuvent se retrouver aussi bien à l'intérieur de bâtiments (sous-sol, volume sous toiture) qu'au niveau d'interstices extérieurs (joints de dilatation, zinguerie, etc).

Au sein des sites Natura 2000, on retrouve notamment des populations importantes dans du bâti ancien (tunnel, forts, églises). L'occupation par les chauves-souris peut également concerner des bâtiments très récents (immeubles, maisons neuves, etc).

La présence des chauves-souris dans les bâtiments est fréquente et pour beaucoup d'espèces, **les constructions sont devenues des lieux de vie indispensables à l'accomplissement de leur cycle biologique** (sérotones, oreillards, rhinolophes).

L'existence de zones d'alimentation favorables (rivière, boisements diversifiés) ainsi que des corridors végétaux d'accès aux gîtes sont des éléments positifs pour la présence des chauves-souris dans les bâtiments. A l'inverse, l'éclairage peut être un facteur limitant la présence de certaines espèces de chauves-souris dites *lucifuges*, qui privilégieront des bâtiments dépourvus d'éclairage public ou privé.

CONTACTS

Structure animatrice du site Natura 2000



Patrice HILAIRE
Chargé de mission GEMAPI et Natura 2000
Pôle Environnement et Développement
Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien
2bis Avenue François de Neufchâteau –
88300 Neufchâteau
Tél : 03 29 94 75 32 / 07 55 58 72 21

DIVERSITÉ SPÉCIFIQUE

En France, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées. Sur les 27 espèces recensées en région Grand Est, 15 sont présentes sur les sites Natura 2000, dont* :

Grand Rhinolophe, Grand Murin, Petit Rhinolophe, Barbastelle d'Europe, Vespertilion à oreilles échancrées, Vespertilion de Bechstein

*Espèces inscrites à l'annexe II de la directive Habitat Faune Flore



L'église de Circourt-sur-Mouzon et son environnement paysager

Un sujet d'actualité

La prise en compte des chauves-souris dans le cadre de la gestion du patrimoine bâti est un sujet d'actualité. **Ces espèces protégées** sont des victimes insoupçonnées de la rénovation des bâtiments anciens ou non. L'obturation des volumes utilisés par les différentes espèces depuis l'extérieur ou la fermeture des accès menant à l'intérieur des bâtiments **risquent de piéger les animaux dans leur gîte et de supprimer tous les volumes utilisables initialement présents.**

Une autre menace touche plus particulièrement les bâtiments publics tels que les églises : la pose de grillage, couramment utilisé pour limiter l'accès des combles aux pigeons. En plus de bloquer l'accès aux chauves-souris, les mailles du grillage représentent, pour elles, un piège mortel. Pourtant, des alternatives simples et peu coûteuses existent !

En plus de conserver les gîtes, **il est essentiel de préserver également les territoires de chasse et les corridors de déplacement de ces espèces.** Une structure du paysage diversifiée (bocage, lisières étagées, etc) favorise les ressources alimentaires disponibles et assure la nécessaire connectivité entre les gîtes et les territoires de chasse.



Grands murins : femelles et jeunes

Zoom sur le Grand Murin

Les sites Natura 2000 de la Vallée de la Saône et de milieux forestiers et prairies humides des vallées du Mouzon et de l'Anger abritent **une des plus grandes nurseries de Grand Murin de Lorraine**, qui est l'une des plus grandes espèces d'Europe.

En hiver, le Grand Murin fréquente principalement des grottes, mines et forts militaires. En été, les femelles se regroupent en grappe dans les charpentes chaudes des bâtiments. Les principales menaces qui pèsent sur cette espèce sont la rénovation des bâtiments, ainsi que la gestion intensive des cultures et des forêts.

Partenaires techniques



Financiers

